

À
CONSERVER



Vos **gouttières**
sont-elles **conformes**
à la réglementation
en vigueur?



nicolet.ca

Ville de Nicolet

Règlement sur les branchements à l'égout (n° 576-89)

Extrait- article 28

Évacuation des eaux pluviales : Les eaux pluviales en provenance du toit d'un bâtiment qui sont évacuées au moyen de gouttières et d'un tuyau de descente doivent être déversées en surface à au moins 1,5 mètre du bâtiment, en évitant l'infiltration vers le drain souterrain du bâtiment.

L'évacuation des eaux pluviales d'un terrain doit se faire en surface.

Qu'est-ce qu'une gouttière

conforme ?

Une gouttière dont l'eau se dirige vers :

- un puits percolant
- une pelouse
- une plate-bande
- une haie



Qu'est-ce qu'une gouttière

Une gouttière dont l'eau se dirige vers :

- un drain de fondation
- l'emprise de la rue
- un fossé municipal

non conforme ?

Vos gouttières non conformes ont des répercussions sur...

les réseaux d'égout et les stations d'épuration

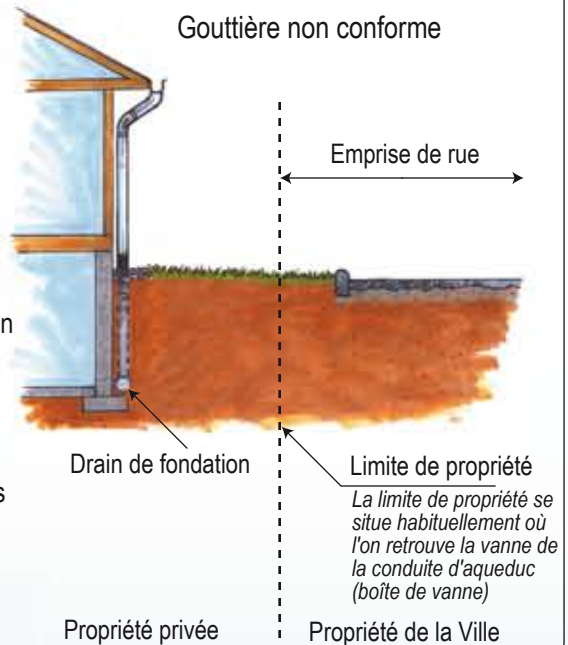
- apport important en eau propre vers la station d'épuration
- dépenses inutiles pour traiter de l'eau propre (quantité et électricité)
- surcharge de la station d'épuration et débordements des eaux usées vers les cours d'eau lors de fortes pluies
- pollution liée aux débordements

l'environnement

- érosion liée au transport des sédiments et au courant occasionné par l'eau des fortes pluies
 - érosion liée à la variation du niveau des eaux (marnage) due à la quantité importante d'eau acheminée vers les rivières et les ruisseaux par les égouts pluviaux
 - destructions d'habitats naturels
 - pollution et eutrophisation¹ des lacs et des rivières
1. Prolifération végétale (algues, cyanobactéries), appauvrissement en oxygène et déséquilibre de l'écosystème causé par un apport excessif en éléments nutritifs.

votre résidence

- Risques de refoulement d'égout dans les sous-sols
- Risques de surcharge du drain de fondation provoquant l'inondation, l'infiltration d'eau et l'apparition de moisissures dans les sous-sols



Qu'est-ce qu'un drain de fondation ?

Communément appelé drain français ou tuyau de drainage, le drain de fondation est une tuyauterie installée sous terre autour d'un bâtiment. Il sert à intercepter les eaux souterraines et à les évacuer vers l'égout ou vers un fossé de drainage.



Vos gouttières doivent être débranchées du drain de fondation

ÉTAPES À SUIVRE

Si vos gouttières sont raccordées à votre drain de fondation, nous vous invitons à suivre les étapes suivantes pour vous conformer à la réglementation en vigueur :

ÉTAPE 1

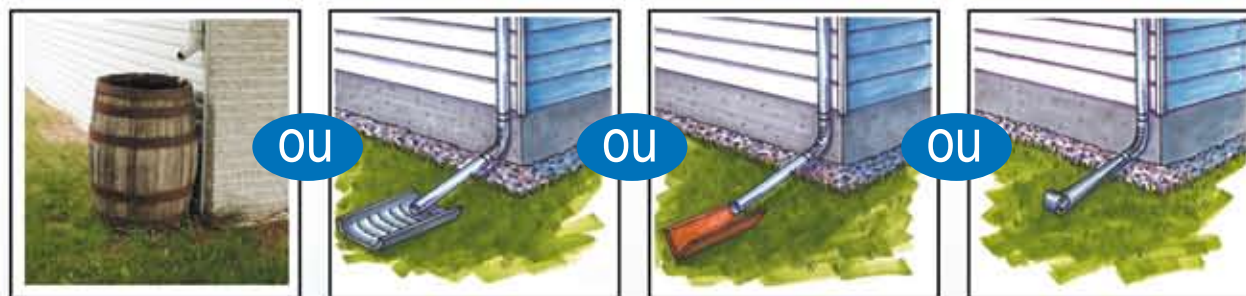
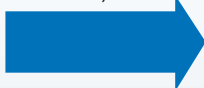
Débrancher la descente de gouttière du drain de fondation



ÉTAPE 2

Dévier l'eau captée par la gouttière loin des fondations de votre résidence : vers un puits percolant, la pelouse, une haie, une plate-bande ou un jardin afin que l'eau y soit absorbée ou installer un baril récupérateur d'eau de pluie.

Pour ce faire, il est recommandé d'installer un équipement dirigeant l'eau à un moins 1,5 mètre du bâtiment.



Baril récupérateur d'eau de pluie

Un déflecteur d'eau de pluie en béton

Un déflecteur d'eau de pluie en bois

Un tuyau déflecteur en vinyle



Installation d'un puits percolant.

Un **puits percolant** est un trou dans le sol dans lequel on insère un géotextile et du gravier. La tourbe est déposée directement sur le géotextile.

C'est une solution très efficace et beaucoup plus durable que les déflecteurs. Ces derniers ont tendance à se déplacer ou à s'endommager par le gel. De plus, ils entravent les activités telles que la tonte du gazon et le déneigement.

1. Ouvrir le sol à l'aide d'une pelle et conserver le morceau de tourbe
2. Installer, au bout de la gouttière, un tuyau non perforé d'une longueur d'au moins 1,5 mètre
3. Creuser un trou dans le sol à l'extrémité du tuyau, y déposer un géotextile et le remplir de gravier
4. Recouvrir le tout de géotextile et du morceau de tourbe initial

Rappel très important

La réglementation municipale permet à la Ville de Nicolet de sévir auprès des propriétaires dont les installations ne sont pas conformes.

Vos gouttières sont conformes...

Félicitations!

Vos gouttières :

- sont déconnectées du drain de fondation
- s'écoulent à plus de 1,5 mètre (5 pieds) de votre résidence
- ne s'écoulent pas dans l'emprise de la rue ou dans un fossé municipal

L'eau qui s'écoule de vos gouttières se dirige vers un puits percolant, votre pelouse, une plate-bande ou une haie.

Vous contribuez à ne pas surcharger les réseaux d'égout municipaux et les stations d'épuration, répondant ainsi à la volonté de la Ville de Nicolet de faire respecter les principes du développement durable.

Besoin d'aide ou de renseignements complémentaires?

Communiquez avec votre
Service des travaux publics

435, rue Théophile-Saint-Laurent
Nicolet (Québec) J3T 1B4

819 293-4498
travaux.publics@nicolet.ca

